



## COMITE DIRECTEUR n° 4 – 19 novembre 2005

Réunion tenue au Siège de la Fédération Française de Basket

- Présidence** BERNARD AMSALEM
- Présents** EDOUARD ANTCZAK – DANIEL ARCUSET – JEAN-CLAUDE AVRIL – ISABELLE BAROTEAUX – PAUL BENARD (*après-midi pouvoir à M. Melet*) – MARIE-CLAIRE BRUCK – SOLANGE CARFANTAN – SUZANNE CATHIARD – PIERRE DELACOUR – NICOLAS DOUMENG – EDOUARD ESKENAZI – MARCEL FERRARI – ANDRE GIRAUD – MICHEL HUERTAS – PHILIPPE LAMBLIN (*après-midi pouvoir à G. Pochon*) – ANNIE LAURENT – MICHEL LOURIE – GILBERT MARCY – MICHEL MARLE – MICHEL MELET – GEORGES POCHON – ÉMILIE POUCAN – CHRISTIAN PREVOST – CHRISTIAN ROGGEMANS – DORIS SPIRA – ANNE TOURNIER-LASSERVE – DIDIER VAREECKE
- Assistent** ANDRE ALBERT (PYR) – CHRISTIAN BAUTRAU – OLIVIER BELLOC (*après-midi*) – ROGER BONNIFAIT (IAU) – JEAN-PIERRE BOUTANT (CEN) – ALAIN BULOT (BOU) – LIONEL CACAULT (CFB) – FRANCK CHEVALLIER (*matin*) – JEAN-LUC CHAS (LAN) – RENE COMORETTO (CNSE) – AIME CORDOBA (AQU) – GERALD COTELETTE (ALS) – DANIELE DEBAYE – MICHEL DEVAUX (CSR) – JEAN-PIERRE FOURNERY (P-L) – JEAN-PIERRE GERVAIS (F-C) – JEAN-JACQUES GODARD (I-F) – ALAIN GOUGUET (POI) – GERARD GOUNON (CNCHS) – JEAN GRACIA – VERONIQUE LE BOUCHET (H-N) – JULIEN MAURIAT – JEAN-FRANÇOIS PERCHERON (PIC) – JEAN POCZOBUT (IAAF) – GEORGES PONTET (C-A) – HERVE RACT-MADOUX – RAOUL RALL – JEAN THOMAS (LOR) – ALAIN SPIRA – CHRISTOPHE ZAJAC
- Excusés** FLORENCE COLLE (*pouvoir à E. Poucan*) – SYLVAIN COLLETTE (*pouvoir à B. Amsalem*) – RICHARD DESCoux (*pouvoir à N. Doumeng*) – STEPHANE DIAGANA (*pouvoir à A. Giraud*) – CAMILLE ELISABETH (*pouvoir à D. Arcuset*) – FRANÇOIS JUILLARD (*pouvoir à M. Lourie*) – SANDRA LAMRANI (*pouvoir à E. Eskénazi*) – MARTINE PREVOST (*pouvoir à JC. Avril*) – FRANÇOIS VIGNEAU (MJSVA) – MARIE-PIERRE YTA (*pouvoir à A. Laurent*)

### 1.- ADOPTION DU P.V. N° 3 DU 25 JUIN 2005

EDOUARD ANTCZAK indique que pour la relance de la spécialité, l'adoucissement du règlement est prévu pour les catégories de Jeunes, c'est-à-dire Minimes et plus jeunes et non pour Cadets, Juniors, Espoirs.

JEAN-JACQUES GODARD et GERARD GOUNON ont été oubliés dans la liste des présents.

- **Compte-tenu de ces ajouts, le PV est adopté à l'unanimité**

### 2.- INTERVENTION DU PRESIDENT BERNARD AMSALEM

Le Président souhaite la bienvenue au nouveau Président de la Ligue de Picardie, JEAN-FRANÇOIS PERCHERON.

Ce Comité Directeur est le dernier de l'année 2005 et va permettre de faire le bilan avant l'Assemblée Générale de Bordeaux.

Avec le DTN, nos objectifs étaient clairs :

- renforcer l'Elite
- ouvrir la Fédération vers de nouvelles formes de pratique

Autour de ces deux grands axes, nous construisons des actions sportives déconcentrées à tous les niveaux, Ligues, Comités mais aussi Clubs.

#### ❖ **Bilan sportif**

Nous pouvons noter une grande réussite de la saison sportive, avec un bémol pour les résultats de l'Équipe de France aux Championnats du Monde de Cross-country, alors que l'organisation proprement dite de ces Championnats était parfaite.

La Coupe d'Europe à Florence a été un moment important avec de bons résultats tant individuels que collectifs.

Nous avons assisté à de magnifiques Championnats de France à Angers, pour l'accueil, le public le spectacle et les performances, avec deux records de France.

Aux Championnats du Monde à Helsinki, bien entendu excellents résultats de l'Équipe de France, malgré des conditions climatiques difficiles. C'est le meilleur bilan de la France à l'extérieur.

Le DécaNation a clôturé la saison. C'est un nouveau concept entre match et meeting. Pour une première, ce fut une réussite, les Athlètes et le public étaient là. C'est ce principe de « tournée des Athlètes », de grande fête de l'Athlétisme qui doit prévaloir. France Télévision était partenaire et nous accompagnera à nouveau pour l'édition 2006. Il reste encore un petit problème avec l'IAAF sur la date (prévue le samedi 26 août 2006) au lendemain du Meeting de Bruxelles (Golden League) et la veille du Meeting de Rieti. L'IAAF devrait comprendre que les Fédérations ont la nécessité de promouvoir leur Sport et les aider. Le DécaNation est, en ce sens, un outil formidable qu'il s'agit aujourd'hui de renforcer et de pérenniser.

Il ne faut pas oublier les autres résultats notamment les Espoirs et les Juniors, sans perdre de vue les points faibles (lancers, certains sauts et cross).

Le bilan des Courses Hors stade est bon pour le 100km avec une première place par équipes aux Championnats d'Europe et des podiums pour les 24 Heures et les Courses en Montagne.

En résumé, 2005 a été un très bon cru et il faut féliciter les Athlètes, leurs Entraîneurs, l'encadrement technique de la DTN et les Clubs.

Nous n'avions pas eu l'occasion de commenter, en Comité Directeur, l'échec de la candidature de Paris pour les JO de 2012. Beaucoup a été dit. Après les espoirs suscités par cette candidature, et l'opération du dimanche 5 juin sur les Champs-Élysées, cet échec va coûter cher au Sport français en général, et à l'Athlétisme en particulier, surtout en termes financiers. Du point de vue économique, la dynamique créée s'est en effet effondrée dès le soir du 6 juillet et la relance ne semble pas venir. Néanmoins, il faut respecter la désignation de Londres et l'Athlétisme français doit tout faire pour y briller.

#### ❖ **Le Projet Fédéral**

La FFA s'oriente résolument vers la Professionnalisation de son Elite, comme il ne faut pas rater les autres évolutions. Il faut tenir compte du modernisme, donc de l'évolution vers la professionnalisation.

Il ne s'agit pas uniquement des Athlètes, mais il faut aussi envisager davantage de formations pour les Entraîneurs, les Dirigeants, les Bénévoles. Il faut beaucoup de tolérance et d'ouverture d'esprit pour avancer en ce sens. Les dirigeants de la Fédération, des Liges, des Comités Départementaux et des Clubs ont toute leur part à prendre dans ce mouvement. Les Cadres Techniques sont les premiers acteurs du Développement et de cette dynamique que nous souhaitons impulser, sous la direction de FRANCK CHEVALLIER.

Autour de cette professionnalisation, il faut aussi saluer le travail de MICHEL MARLE qui a mis en place « l'Académie de la Performance » permettant la « valorisation des acquis de l'expérience » de nos Athlètes mais aussi de nos meilleurs Entraîneurs. En ce sens, nous sommes par ailleurs en accord avec le Comité National Olympique et Sportif Français qui travaille déjà sur toutes ces questions. Développer toutes ces politiques nous permettra ainsi de rayonner à l'extérieur de la Fédération et d'être moteurs, notamment dans le domaine des sports individuels, sur de nombreuses actions que nous menons.

#### ❖ **Agents Sportifs**

Il faut souligner la difficulté que nous avons eue pour la mise en place de la réglementation sur les Agents Sportifs : formation, délivrance de Licence, contrôle. La loi n'est pas adaptée aux sports individuels et nous met en difficulté. Saluons le travail de GEORGES POCHON, Président de la Commission des Agents Sportifs qui fera connaître la proposition du Bureau Fédéral concernant l'examen qui a été organisé à la Fédération le 26 octobre dernier.

#### ❖ **Formation et Développement**

Comme pour le Hors Stade, les nouvelles formes de pratique de l'Athlétisme doivent être valorisées dans le cadre de notre politique de développement fédérale. Il y a des demandes sociales auxquelles nous devons être en capacité de répondre. Notre statut nous confère une délégation de Service Public, nous devons donc répondre à la demande des usagers, quel que soit leur âge, afin de prendre en compte leur bien-être et leur santé, dans un esprit de convivialité.

Il y a des blocages culturels au niveau des Clubs qui restent sur la pratique compétitive. C'est une responsabilité d'accueillir ceux qui recherchent le plaisir.

Il faut ouvrir ces chantiers. Il est envisagé une formation d'encadrement spécifique, sans renoncer à la Performance ; ce n'est pas incompatible, les Fédérations de Natation et de Gymnastique y ont déjà pensé, il faut nous inspirer de leur exemple.

#### ❖ **Sport scolaire**

Ce sera toujours le creuset de la Fédération. D'où la priorité de maintenir des liens avec l'Éducation Nationale en général et les enseignants en particulier. Il est nécessaire d'établir des passerelles indispensables entre les écoles et les Clubs. La convention signée entre la FFA et l'UNSS en juillet 2005 et celle que nous allons prochainement signer avec le Ministère de l'Éducation Nationale nous permettra, notamment, de parler le même langage.

#### ❖ **Projet AFS**

En 2001, une profonde réforme des Systèmes d'Information de la FFA a été lancée. Cette réforme a été structurée en 12 étapes. Aujourd'hui, avec le projet AFS, nous en sommes à la 4<sup>ème</sup> étape de notre architecture. Après les modules de gestion des Licences, des Performances et des Dirigeants, Entraîneurs et Officiels, le SI-FFA module AFS devra permettre de passer un cap dans la gestion quotidienne de la Fédération.

Depuis plusieurs semaines en effet le développement du Projet Athlètes-Formations-Stages doit venir compléter nos Systèmes d'Information. Il doit en particulier permettre une meilleure circulation de l'information entre les différents acteurs de ce domaine d'activité important de notre Fédération qu'est la tenue de stages, et en particulier de rationaliser leur programmation et leur déroulement.

#### ❖ **Service Clubs**

Dans le cadre de la nouvelle réorganisation du siège fédéral, effective depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2005, un Service Clubs a été créé sous la responsabilité d'ODILE LESAGE et de DIDIER DUCHESNE. Il devrait atteindre sa vitesse de croisière le début de l'année 2006. La Fédération va ainsi pouvoir apporter, de manière concrète et rigoureuse, des informations et des services à tous les Clubs qui en feront la demande. Il s'agit également de mieux faire circuler l'information dans notre Fédération, et de renforcer les liens entre la FFA et ses Clubs. Des services pratiques, notamment juridiques, mais aussi administratifs, techniques et sportifs seront ainsi à la disposition des Clubs de toute la France.

#### ❖ **Licences**

Les licenciés sont au nombre de 138 629, à ce jour, soit 85% du bilan 2005. Si la courbe de progression se poursuit, nous pourrions arriver entre 4 à 5% de plus en fin d'année. J'attire également, et malheureusement, l'attention des Clubs sur le fait que l'on constate trop souvent des Athlètes qui pratiquent sans être licenciés. Les Clubs, les Comités Départementaux et les Ligues Régionales qui sont sur le terrain doivent être très vigilants sur ce point, ainsi, bien entendu, que les Athlètes eux-mêmes.

#### ❖ **Partenariats**

Le développement des ressources financières est bien entendu une de nos préoccupations majeures. La négociation avec le Ministère chargé des Sports a été difficile en début d'année et le budget est encore en diminution, même si, par une action forte, nous sommes parvenus à enrayer, pour cette année du moins, cette diminution annoncée des crédits de l'État.

Concernant les Collectivités locales, elles deviennent, en 2005, le deuxième partenaire de la Fédération (derrière Adidas). Au rang des nouveautés pour 2006, signalons la convention avec la Région Lorraine qui va être signée le 26 novembre avec le Président de la Région ainsi qu'avec JEAN THOMAS, Président de la Ligue. Cette convention, pour une durée de quatre ans, concerne la Marche Sportive et Athlétique. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur devrait également nous accompagner, notamment autour du Club France de Göteborg 2006 et le Département de l'Essonne sera à nos côtés pour aider à la structuration de Groupes d'entraînement.

Il est important de souligner concernant toutes les conventions, que nous mettons en place avec les Collectivités, qu'elles ne doivent en aucun cas remplacer les relations que les Ligues ont avec leurs Collectivités. La présence et l'action de la Fédération dans ces territoires est faite au contraire pour démultiplier les efforts consentis pour l'Athlétisme sur l'ensemble du territoire national. 75% du Sport est financé par les Collectivités et c'est aussi une façon d'élargir le cercle des gens qui s'intéressent au sport. Il y a encore des efforts à faire, des contacts sont en cours pour l'année 2006.

Les partenaires privés : la situation est actuellement difficile, surtout depuis le 6 juillet (Singapour). La plupart ont changé d'orientation, le Sport n'a plus le vent en poupe. Il faut aller dans le sens qu'ils souhaitent, pour apporter une plus-value à leur image. Adidas est notre premier partenaire. La Caisse d'Épargne a confirmé mais son apport est en baisse. Nous avons d'autres partenaires, plus petits comme Novo Nordisk, Sport 2000, Seat, dont les contrats sont annuels et qu'il faut aujourd'hui pouvoir multiplier.

Pour 2006, notre objectif est malgré tout ambitieux, nous souhaiterions en effet atteindre la somme de 2 350 000 € de ressources fédérales issues des partenariats privés. Un rapport d'étape sera nécessaire au niveau financier entre FAC et la Fédération. A ce sujet, nous sommes en train de recentrer FAC sur ses missions commerciales, pour valoriser les actions sportives et répondre aux attentes de nouveaux partenaires potentiels. Si cet objectif n'est pas atteint, il faudra réévaluer notre politique marketing.

#### ❖ **Les Jeux de la Francophonie (7 au 17 décembre 2005 à Niamey)**

C'est une compétition qui arrive mal en raison de la date, mais le Ministère chargé des Sports a souhaité s'investir fortement sur ces Jeux. Outre la date, nous sommes confrontés aux difficultés du Niger dont la situation sanitaire et sociale et extrêmement difficile. A cette occasion, nous organisons une opération humanitaire en emportant des médicaments et des produits pour les enfants, en partenariat avec l'hôpital de Niamey. Un grand nombre d'Athlètes, à l'image de JEAN GALFIONE, ont décidé de s'impliquer.

D'autre part, nous avons un rôle à jouer dans le cadre de la Francophonie notamment en construisant des partenariats avec des Fédérations de l'aire francophone.

#### ❖ **La Marche**

Les Assises Nationales auront lieu les 26 et 27 novembre à Metz. Ce sera l'occasion de créer un point de réflexion fort pour relancer la Marche à tous les niveaux. Il faut étendre les formations des Athlètes, des Entraîneurs et des Juges.

En dehors de la Marche Athlétique de compétition, ce sera l'occasion de lancer la Marche Sportive pour la santé, la lutte contre l'obésité... notamment autour de la convention signée avec le Conseil Régional de Lorraine.

Il faut remercier MARTIAL FESSELIER qui a pris l'initiative de contacter les responsables et de fédérer tous les passionnés de cette discipline dans notre Fédération. Il est exemplaire qu'un ancien athlète de Haut niveau s'investisse autant pour défendre sa discipline.

Cette fin de semaine sera par ailleurs très « Lorraine », puisque l'Équipe de France sera réunie à Vittel pour la première « Soirée des Etoiles de l'Athlétisme » à l'occasion de laquelle plusieurs prix seront remis aux meilleurs Athlètes de l'année 2005.

#### ❖ **Séminaire du Bureau Fédéral**

Au cours de cette réunion, une étude menée par la Secrétaire Générale a montré le taux de pénétration des licenciés par Département en fonction du nombre d'habitants. S'il est indéniable que les régions enclavées aient des difficultés inhérentes à leur géographie notamment, les régions bien desservies et urbanisées ont parfois elles aussi des difficultés à développer le nombre de ses licenciés. Les situations sur l'ensemble du territoire national sont, à ce titre, peu homogènes. J'ai demandé à MARCEL FERRARI de bien vouloir travailler à développer une stratégie d'approche globale. DIDIER FEUILLOLEY, que je remercie, a fait une étude sur les installations (il reste certaines Lignes qui n'ont pas encore répondu). Il sera intéressant de croiser les deux études en croisant la carte des équipements et celle des dynamiques de nos structures déconcentrées. Nous souhaitons également proposer aux Comités Départementaux de véritables contrats de progrès pour construire une profonde dynamique d'approche sur le terrain.

#### ❖ **Conclusion**

En conclusion, il faut capitaliser sur nos résultats sportifs à tous les niveaux de notre Fédération. C'est indispensable au rayonnement de l'Athlétisme.

Un travail est en cours sur « l'accident de parcours d'Athènes » pour renforcer la dynamique olympique à travers le projet « Destination 2012 ».

Il faut de la solidarité et de la créativité pour accompagner le Projet fédéral. Pour soutenir ce projet, nous faisons appel aux ressources extérieures, mais rien ne pourra remplacer nos ressources propres qui dépendent avant tout de notre capacité collective à augmenter, voire doubler le nombre de licenciés. Si notre Fédération veut rayonner dans le concert des autres fédérations nous devons pouvoir doubler le nombre de nos licenciés. Je sais que nous en avons les moyens, à nous de construire les bons outils et de démontrer notre détermination sur cette question.

#### **Interventions**

*ANDRE GIRAUD revient sur les athlètes non licenciés dans les Cross labellisés et souhaite que l'on passe de la recommandation au stade de la décision. Si nous n'imposons pas cette rigueur, le Cross-country risque de nous échapper.*

*MICHEL LOURIE estime que les résultats n'ont pas été probants à Kaunas. Sur 18 éditions, c'est la 2<sup>ème</sup> plus mauvaise avec une chute terrible de 50 à 60% ; L'Elite actuelle va tenir, mais derrière il n'y a pas de*

renouvellement déterminant pour l'image de notre Athlétisme. En 1994, il y avait des moyens spécifiques pour les Jeunes ; il y a des actions à mener dans ce domaine, comme le Président l'a dit. Les licenciés augmentent dans les catégories extrêmes, mais sont en baisse dans toutes les catégories masculines.

FRANCK CHEVALLIER admet que l'équipe Juniors est moins brillante que celle des DOUCOURE, POGNON et autres (génération Santiago) qui était exceptionnelle. Il est prévu des actions de détection plus fortes. Il donne l'exemple d'un vainqueur des Pointes d'Or qui a été recruté par le Basket pour redire la nécessité qu'à la Fédération de proposer une alternative crédible pour les jeunes qui souhaitent s'inscrire dans un projet sportif professionnel. Il y a un important travail de détection à finaliser, notamment autour d'actions phares comme l'opération « 1000 minimes », ainsi que des actions de détection hors milieu fédéral.

BERNARD AMSALEM reprend l'exemple donné par FRANCK CHEVALLIER, et qui n'est pas isolé. Le sport professionnel est structuré, notamment avec des centres de formation adaptés, et les parents sont sécurisés. Chez nous, il n'y a que la bonne volonté et la motivation. Il nous faudra créer un véritable Centre de Formation des Jeunes.

JEAN-PIERRE FOURNERY demande une reconnaissance des structures telles que les « foyers associés ». Revenant sur les nouvelles pratiques, il met en garde les Clubs contre la concurrence du privé. Au niveau des Liges, la Licence Loisir doit garder une politique tarifaire modeste.

BERNARD AMSALEM insiste sur cette dernière question et réaffirme la nécessité de travailler sur cette définition de la Licence Loisir. Il rappelle l'étude d'ANNIE LAURENT sur le croisement des données concernant les différents taux des Licences avec celles relatives au nombre de licenciés sur l'ensemble du territoire national.

MARCEL FERRARI insiste sur la professionnalisation des structures comme les Pôles Espoirs car la professionnalisation ne concerne pas que l'Elite. Tout le monde doit s'inscrire dans ce mouvement global, pour plus de cohérence, notamment vis-à-vis de nos partenaires.

BERNARD AMSALEM abonde en ce sens et précise que chacun doit être convaincu de ce discours, en particulier dans les discussions avec les partenaires publics et privés. Il rappelle à ce titre le contenu du dernier séminaire de Bureau du CNOSF souhaitant avec force que le mouvement sportif aille vers la professionnalisation de ses structures. Être professionnel, cela signifie avant tout accepter de se remettre en cause et de se former pour être plus réactif, innovant et efficace.

### **3.- INTERVENTION DE JEAN POCZOBUT, MEMBRE DU CONSEIL DE L'IAAF**

Principales décisions du Conseil de l'IAAF :

- Au niveau des Officiels, 3 candidats ont été reçus brillamment comme Officiels Techniques Internationaux (ITO) : EDOUARD ESKENAZI, PAUL BENARD et PIERRE DELACOUR. Le programme de participation aux différentes compétitions internationales est paru.
- Pour son expérience dans l'organisation des Championnats du Monde de Cross-country à Saint-Galmier, PHILIPPE PROPAGE a été nommé Officiel International de Cross-country (ICRO).
- Transfert de nationalité : le délai de réponse des pays a été réduit.
- Manipulation des âges : aux Championnats du Monde Cadets, 5 athlètes ont eu du mal à prouver leur date de naissance.
- Cross-country pour les femmes. La distance retenue pour les Championnats du Monde est de 8km. Les équipes seront de 6 dont 4 compteront pour le classement. Progressivement, elles auront la parité avec les Hommes, sauf pour la distance.
- Le 3000m Steeple féminin est maintenant inscrit aux Jeux Olympiques.
- Les Championnats du Monde Cadets de 2007 à Ostrava sont avancés de 8 jours. Le quota pour la France est de 5 Athlètes pris en charge.
- Championnats du Monde à Osaka : les minimas et les horaires ont été arrêtés. L'IAAF admettra un 3<sup>ème</sup> athlète qui réussit les minima B, s'il y en a 2 qui ont fait les minima A.
- Championnats du Monde de Cross-country 2007 : ils auront lieu à Mombassa (Kenya).
- Championnats du Monde sur route à Udine (Italie). Les deux prochaines éditions seront remises en cause s'il n'y a pas une bonne organisation et de bons résultats. Il faudrait associer cette épreuve avec une « grande course ». En France, il doit y avoir quelques pistes possibles pour le Semi-marathon.
- Les Championnats du Monde en Salle de 2008 seront organisés à Valence (Espagne).

- Séminaire sur le Dopage en 2006 (à Stuttgart ou Lausanne). Ce ne sera pas la répétition de celui de Paris 1995 (formation, information sur l'évolution réglementaire) mais sera une réflexion sur la pratique.
- Modification de la saison des Meetings. L'IAAF prévoit une prime aux Continents. Il y aura 24 Meetings IAAF répartis en deux groupes de 12. Le premier groupe scindé en 6 « Golden League » et 6 autres. Tous attribueront des points pour la Finale Mondiale qui sera l'aboutissement. Les autres Meetings reviendront aux Continents (3 par continent et 16 pour l'Europe). Pour les organisations françaises : Paris St-Denis est en catégorie 1 ainsi que Monaco alors que Villeneuve d'Ascq et Fort-de-France seront des Meetings continentaux.

### **Interventions**

*JEAN THOMAS désire connaître les arguments ayant amené à fixer l'âge de vétéran à 35 ans. Vraisemblablement la parité avec les femmes, mais aussi le vide entre la fin d'activité des 30-35 ans et la quarantaine.*

*JEAN POCZOBUT ne commente pas la décision du Congrès de l'IAAF, mais précise seulement que la France était contre cette décision.*

### **4. – INTERVENTION DE PHILIPPE LAMBLIN, MEMBRE DU CONSEIL DE L'AEA**

PHILIPPE LAMBLIN donne quelques informations sur l'AEA :

- La France organisera en 2006 la Coupe d'Europe en Salle à Liévin (NPC) et la Coupe d'Europe d'Epreuves Combinées à Arles (PRO).
- Le Conseil de l'AEA s'est réuni à Ljubljana (SLO) et à Amsterdam (HOL), le Congrès du Calendrier s'est tenu à Reykjavik (ISL) et un groupe de travail s'est réuni à Lausanne (SUI).
- Il faut établir un groupe de travail en commun avec l'IAAF pour restructurer le calendrier en Europe. La dynamique est adaptée aux Meetings. Un bilan est nécessaire pour mieux identifier l'AEA. La question de l'organisation des Championnats d'Europe tous les deux ans est posée.
- Il faut un programme approprié pour attirer les jeunes vers l'Athlétisme.
- Une convention écrite avec les Managers est en cours.
- Les 49 pays d'Europe sont engagés dans l'opération « l'Athlé pour la Santé »

### **Interventions**

*BERNARD AMSALEM a eu de nombreux contacts avec des Fédérations proches mais a eu une relation privilégiée avec l'Arménie et voudrait établir une sorte de jumelage. Pour ce faire, il compte solliciter des aides de l'IAAF, du CIO et de la Communauté Européenne dans le cadre de la politique de développement. Il faut aussi réfléchir à une coopération avec les Pays africains, notamment dans le cadre de la Francophonie.*

*JEAN POCZOBUT rappelle que la Confejes existe toujours pour la coopération avec les pays africains. L'IAAF ne voit pas d'objections aux Championnats d'Europe tous les deux ans, mais à condition de ne pas toucher aux Championnats du Monde. Les fonds consacrés au Développement représentent 25% du budget IAAF, 20% sont consacrés aux Compétitions et 45% à l'Administration.*

### **5.- INTERVENTION DU DTN FRANCK CHEVALLIER**

Commence par s'excuser car il doit partir pour l'Insep où a lieu un regroupement des Relais et les Assises des Lancers et ensuite à Besançon pour les Assises des Epreuves Combinées.

Il estime qu'il y a eu de bons résultats d'ensemble ; il reconnaît que pour les Juniors, les générations exceptionnelles ne sortent pas tous les ans.

Les résultats de Paris 2003 n'étaient pas un hasard et Helsinki l'a confirmé. Pour Athènes, il pose le problème par rapport au CNOSF qui a des dates d'arrêt de réalisation des minima très en amont de l'événement.

Il félicite les différents acteurs, les Athlètes et les Entraîneurs, les Cadres Techniques et la Fédération pour les diverses organisations.

Derrière les Championnats d'Europe de Göteborg, il y aura les Championnats du Monde, puis les Jeux Olympiques puis de nouveaux Championnats du Monde. Avec les Athlètes actuels, nous sommes confiants. Il faut se concentrer sur 2012.

#### ❖ **Présentation des objectifs de la DTN**

Les objectifs principaux de la DTN s'inscrivent autour de trois axes majeurs : une méthode de travail en synergie ; l'amélioration et la pérennisation de notre niveau de performance ; le développement de l'Athlétisme en France.

- **Sur la méthode de travail**, il s'agit essentiellement de faire reposer nos actions sur le partage de notre projet et de ses valeurs entre tous les Cadres Techniques. Il s'agit également de développer une communication plus efficace en interne afin d'être plus réactifs.
- **Sur la performance**, notre objectif est d'amener le plus possible d'Athlètes dans le « Club des 12 », c'est-à-dire dans les 12 meilleurs mondiaux. Nous avons les moyens de cette ambition, en particulier si l'on évalue le nombre de médailles aux grands événements et sur notre nombre de cadres techniques comparés aux autres sports olympiques. Un effort particulier sera fait pour la détection (Opération Jeunes Talents).
- **Sur le développement**, nous devons sortir de notre cadre, voire carcan strictement élitiste pour fidéliser tout un ensemble de personnes préoccupées non par la performance mais par l'Éveil Athlétique, le Hors-Stade, le Loisir et plus globalement la santé et le bien-être. Le constat de base de ce projet est bien entendu notre petit nombre de licenciés comparé à d'autres sports comme le Judo qui ont pourtant une notoriété médiatique moins grande que celle de l'Athlétisme.

Pour mettre en œuvre ce projet, la DTN a été réorganisée en 5 Départements :

- Le Projet de la Direction Elite, conduit par PHILIPPE GONIGAM
- Le Projet de la Direction Développement et Formation, mené par PHILIPPE LEYNIER avec GERARD CAMBRELING, OLIVIER VALLAYES et GILLES FOLLEREAU
- Le Projet de la Direction « Destination 2012 », dirigé par OLIVIER BELLOC
- La Direction administrative et logistique des Équipes de France, gérée par ANDRE GIMENEZ
- L'organisation des Directeurs Techniques de Zone.

#### ❖ **Filières d'accès au Haut niveau pour la période 2005-2008**

A la réunion du 17 novembre, le Ministère chargé des Sports a félicité la FFA pour la cohérence du dossier que nous avons présenté, en particulier l'identification du parcours vers le Haut niveau. Il a donc été acté une réduction du nombre de Pôles France. Il n'est restera plus que 5 en Métropole et 1 aux Antilles. Sur les Pôles métropolitains, 3 seront pluridisciplinaires : INSEP, Wattignies-Liévin et Marseille-Salon et 2 seront spécialisés : Montpellier pour les Epreuves Combinées et Clermont-Ferrand pour la Perche.

#### ❖ **Projet Athlé Santé Loisir :**

C'est un projet novateur de la FFA que la DTN est chargé de mettre en œuvre pour développer la pratique Loisir à côté de la pratique de la Performance dans les Clubs. Il ne s'agit pas de substituer l'une à l'autre dans les Clubs, mais bien au contraire de proposer une offre de « services » complète à celles et ceux qui veulent pratiquer notre sport. Nous nous appuyons en particulier sur le développement de la Marche Sportive. Des propositions très concrètes seront faites dans les semaines à venir.

#### **Interventions**

*AIME CORDOBA demande quels sont les éléments objectifs qui amènent à maintenir ou non un Pôle.*

*FRANCK CHEVALLIER indique que chaque Pôle doit répondre au cahier des charges qui n'est pas uniquement sportif, il concerne aussi le domaine socioprofessionnel, le soutien de la Ligue et des Collectivités. Dans le cas évoqué, l'entité semble trop proche d'un Club, le recrutement est trop restreint, trop local et peu soutenu. Il faut mutualiser les moyens, sinon il y a dispersion. Le dispositif ne doit pas être concurrent des Clubs*

*MARCEL FERRARI revient sur la détection et l'orientation des Jeunes Talents qui est un défi à mener.*

*FRANCK CHEVALLIER compte finaliser cet aspect dans la Convention avec l'Éducation Nationale. Il rappelle des dispositifs existants comme les quartiers. Il compte sur RENAUD LONGUEVRE et JEAN-PAUL BOURDON.*

*DANIEL ARCuset revient sur le Pôle de Bordeaux et la décision de le supprimer. Il est d'accord sur le fait que les Collectivités ne l'accompagnaient pas. Mais n'est pas d'accord sur le fait que le « feu orange » du Ministère ait été maintenu. Précise que ce feu était repassé au vert suite à une contre-expertise. Les Athlètes avaient de bons résultats mais il est vrai que le suivi socioprofessionnel quasi inexistant.*

FRANCK CHEVALLIER insiste sur le fait qu'un Pôle France qui devient Pôle Espoirs ne voit pas ses moyens diminuer et l'accès au Haut niveau existe toujours. Cela fait 4 ans qu'il est prévu que le nombre de Pôles France soit réduit à 4 ou 5.

MICHEL LOURIE souligne que l'exposé du DTN était très riche. Demande quels moyens seront attribués pour l'opération Jeunes Talents. Il cite le cas d'un jeune minime qui pouvait être aidé en venant sur un Pôle, mais il est pris totalement en charge par le Handball à Montpellier. Pour les filières d'accès au Haut-niveau, il pose le problème des deux groupes d'entraînement avérés sur Boulouris, peuvent-ils être évolutifs et quels moyens ont-ils ?

FRANCK CHEVALLIER indique que la mise en place de l'opération Jeunes Talents dispose de peu d'aide du Ministère. C'est dans les opérations « Mille Minimes » et/ou « Été Jeunes Cadets » qu'ils seront détectés puis orientés. Les athlètes Cadets ou Juniors ne sont pas aidés dans les filières, il faut trouver des moyens supplémentaires auprès des Collectivités.

BERNARD AMALEM précise que l'on n'a pas l'habitude de travailler avec d'autres Ministères que celui de la Jeunesse et des Sports. Il pense que l'on doit engager des démarches avec d'autres Ministères comme ceux de la Ville ou de la Santé. Il faut aussi s'engager avec les Collectivités par des Conventions pour des actions spéciales. Il faut « s'ouvrir ».

FRANCK CHEVALLIER a conscience que le Haut niveau se fait au sein de groupes d'entraînement par émulation. Mais ils ne doivent pas être autonomes et indépendants du dispositif fédéral.

MICHEL LOURIE demande si l'aide au groupe d'entraînement pourrait s'étendre à un Club.

FRANCK CHEVALLIER pourrait reconnaître le Haut niveau dans un Club s'il suivait le cahier des charges d'un Pôle.

ALAIN GOUGUET précise que sa Ligue a des difficultés pour savoir ce qui se passe dans le pôle Espoirs régional et c'est elle qui "bouche les trous". Il pose aussi la question des DTZ et de la définition de leurs missions.

FRANCK CHEVALLIER a conscience des problèmes financiers (surtout avec le CREPS) et qu'il n'y a pas de soutien des collectivités pour le Pôle de la région Poitou-Charentes. Sur le DTZ, il précise qu'ils sont en poste depuis le 1<sup>er</sup> septembre. La première étape de leur mission consiste à prendre une photographie générale de la situation des Cadres Techniques. La 2<sup>ème</sup> phase commence aujourd'hui, et les DTZ travailleront sur des solutions, des améliorations du système, en association avec les Ligues.

DIDIER VAREECKE félicite le DTN pour la lisibilité de ce projet mais évoque la question de la « détection » et notamment des liens avec le sport scolaire. Il évoque l'avenir des sections sportives dans les établissements scolaires.

BERNARD AMALEM pense que ce sont des pré-filières et qu'il faudrait se rapprocher des Directions Régionales. Il encourage tous les Présidents de Ligue à organiser ce réseau et à faire des propositions au milieu scolaire.

## **6.- INTERVENTION DE LA SECRETAIRE GENERALE ANNIE LAURENT**

En préambule, MICHEL MARLE fait part des remerciements de JEAN-PAUL NOGUES car la FFA était représentée à l'inauguration d'une piste « COLETTE BESSON » à Lognes (I-F) en présence de représentants du Conseil Régional et du Conseil Général.

### **❖ Assemblée Générale à Bordeaux**

Des documents sont distribués ainsi qu'un plan de la Ville. L'accueil a lieu au Centre des Congrès.

### **❖ Commissions Nationales**

Suite aux changements intervenus dans l'organisation de la FFA, il est proposé les modifications suivantes :

- Commission des Finances et du Budget : ajout d'ANDRE GIMENEZ en tant que membre permanent.
- Commission de la Documentation et de la Mémoire : suppression de MARIE-CLAIRE BOUTOUTE, ANNICK MALLET et THIERRY WANGERMEZ.
- Commission Sportive et d'Organisation : remplacement de JEAN-PAUL JACOB par ANDRE GIMENEZ.
- Commission Nationale de Marche : remplacement de MICHEL LOUETTE par PASCAL CHIRAT.



- Commission Nationale des Courses Hors Stade : remplacement de MICHEL LOUETTE par VIRGILE CAILLET.
- Commission Nationale du Développement : ajout d'ODILE LESAGE et d'OLIVIER VALLAYES comme membres permanents.
- Commission Nationale des Athlètes : ajout d'OLIVIER BELLOC comme membre permanent.
- Commission Nationale des Clubs : ajout de DIDIER DUCHESNE et de GERARD CAMBRELING comme membres permanents.
- Commission Nationale des Entraîneurs : ajout de JEAN-BERNARD PAILLISSIER comme membre et de PHILIPPE LEYNIER comme membre permanent.
- Commission Nationale des Organiseurs : remplacement de MICHEL LOUETTE par VIRGILE CAILLET.
- Commission Outre-mer : suppression de MAGUY NESTORET.
- Commission Médicale : remplacement de FREDERIQUE JULES par MICHEL BOSCH et ajout de membres associés = PATRICE PALACIN et JEAN-CLAUDE GAILLET.
- Commission Disciplinaire de Première Instance : ajout d'ALBAN BESOMBES.
- Groupe Classements : responsable = Nicolas Doumeng, membres = DANIEL ARCUSET, PIERRE ARNAUD, GERARD CAMBRELING, JEAN-CLAUDE DEREMY, BERNARD GERMOND, GERARD GOUNON, PHILIPPE GUILBAUD, CLAUDE LECORO, ANNICK et JACQUES MALLET, YVES SEIGNEURIC, THIERRY WANGERMEZ et JACQUES XEMARD.

→ **Le Comité Directeur approuve à l'unanimité ces modifications de composition de Commissions Nationales et de Groupe de Travail.**

#### ❖ **Modification du type de scrutin pour l'élection du Comité Directeur**

Pour la mise en place d'une politique fédérale forte et cohérente, le Bureau Fédéral souhaite proposer au Comité Directeur la mise en place d'un scrutin de liste à un tour à la proportionnelle, pour l'Assemblée Générale électorale. Il s'agit d'un système uniquement fédéral qui ne serait pas décliné aux Ligues et aux Comités Départementaux, s'il était accepté par le Comité Directeur et adopté par notre prochaine Assemblée Générale.

BERNARD AMSALEM présente les différents modes de scrutin adoptés par les autres Fédérations et développe les propositions du Bureau Fédéral pour aller dans le sens d'un mode de scrutin de liste, à la proportionnelle et à un tour. Il précise notamment qu'il y a une nécessité de plus en plus évidente de donner plus de cohérence et d'unité dans la direction de la Fédération, de développer la notion d'équipe et de décider de la constitution de l'équipe dirigeante sur un PROJET et pas seulement sur des candidatures individuelles. Il s'agit également de pouvoir représenter toutes les opinions au sein de la Fédération, par un scrutin à la proportionnelle qui permettra de présenter plusieurs listes.

Ce type de scrutin donne déjà satisfaction dans plusieurs fédérations olympiques qui l'ont déjà adopté. Elle permet à la fois à l'équipe en place de diriger la Fédération en toute cohérence, mais également à la minorité de s'exprimer et de prendre une part active aux responsabilités. BERNARD AMSALEM propose de débattre de cette idée au sein de ce Comité Directeur et passe la parole à la salle.

#### **Interventions**

*NICOLAS DOUMENG demande s'il n'y a qu'un tour, dans ce cas, la liste arrivée en tête serait majoritaire ?*

*GILBERT MARCY estime tout d'abord que ce mode de scrutin nécessiterait de faire parvenir bien en amont les candidatures afin de pouvoir en discuter dans les Ligues.*

*BERNARD AMSALEM précise qu'effectivement, c'est une condition nécessaire pour améliorer notre démocratie interne d'organiser ces débats sur les projets. Si ce nouveau mode de scrutin est validé il faudra organiser des débats de fond, dans les Clubs et les Ligues, autour des projets présentés par chaque liste. C'est aussi une manière de faire vivre notre Fédération, d'échanger des idées et de faire évoluer notre sport.*

*MICHEL MELET demande si l'on peut limiter le nombre de listes.*

*BERNARD AMSALEM répond par la négative et précise que les listes devront être complètes (37 personnes), tout en tenant compte des postes obligatoires (Médecin, Femmes...). Il précise qu'en moyenne, dans les autres Fédérations, seules 2 ou 3 listes se présentent.*

*MARCEL FERRARI demande s'il serait nécessaire d'avancer les Assemblées Générales des Ligues ?*

*BERNARD AMSALEM pense qu'il ne sera pas nécessairement obligatoire d'avancer les dates des AG de Ligues. Il précise que si cette modification des Statuts et du Règlement Intérieur est proposé à l'Assemblée Générale, par le Comité Directeur, il s'agira de formaliser les choses et de bien préciser ces éléments.*

*GILBERT MARCY est convaincu qu'à Vichy, il n'y avait pas de listes mais seulement des groupes de pression, des groupes de pouvoir. Il précise que pour sa part il est prêt à travailler avec tous les Présidents et affirme que le scrutin de liste aurait tendance à « verrouiller » le scrutin.*

*BERNARD AMSALEM précise que l'objectif de l'adoption du scrutin de liste est justement de dépasser les questions de personnes pour développer une logique de Projet. Tout le monde devra fédérer à travers des différentes listes en préservant les équilibres géographiques, générationnels, etc... C'est la garantie d'une représentation équilibrée des différentes composantes de notre Fédération.*

*ISABELLE BAROTEAUX se sentirait gênée d'être sur une liste alors qu'elle ne demande qu'à servir l'Athlétisme à titre uniquement personnel.*

*BERNARD AMSALEM insiste sur la notion de projet partagé qui doit prédominer, il faut prévoir un projet fédérateur au-delà des individus. Le scrutin de liste est le gage d'une plus grande visibilité de notre projet fédéral, mis en œuvre par une équipe cohérente, en toute transparence.*

*DANIEL ARCUSET se disait très réservé il y a deux ans, surtout pour des raisons pratiques, raisons de vécu, pour le relationnel et l'historique. Actuellement, les enjeux du développement de la pratique et la sauvegarde de notre sport ne permet pas de travailler autrement que de façon collective. Donc les candidatures de typologie individuelle lui semblent caduques, même si les problématiques individuelles existent toujours. L'enjeu global dépasse les intérêts individuels et le projet fédéral doit être porté par une liste. Il pense également que la représentation proportionnelle permettra le débat, au sein des Ligues et des Comités Départementaux. Mais souligne que sur le plan humain, certains problèmes pourraient se poser.*

*ALAIN GOUGUET y est a priori opposé dans l'intérêt de l'ouverture et des hommes, soulevant le problème des postes réservés. Il pense que la composition des listes sera difficile.*

*BERNARD AMSALEM rappelle que ce qu'il faut renforcer c'est la règle de la Démocratie. Elle doit être stabilisée pour mieux répondre aux enjeux. Nous sommes là pour servir l'intérêt général, pas pour servir les ambitions personnelles. Le scrutin de liste y contribuera largement. Toutes les couches de la Fédération doivent pouvoir être représentées.*

*JEAN-CLAUDE AVRIL était plutôt contre, mais depuis le Séminaire du Bureau Fédéral il est pour, en précisant que la tête de liste devra bien choisir les autres membres de sa liste pour représenter toutes les composantes de la Fédération.*

*GILBERT MARCY estime qu'à partir du moment où la politique est définie par le Comité Directeur, tous les élus sont à même de la défendre. Une Assemblée ne doit pas défendre un projet politique.*

*GERARD GOUNON dit avoir très mal vécu l'Assemblée Générale de Vichy alors qu'il n'était ni candidat ni électeur. Il a ressenti des groupes de pression amenant un déplacement de 30 000 voix entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> tour. Au vu de ce qui s'est passé, il est favorable au scrutin de liste pour que tout se passe dans la transparence ; étant entendu qu'il faut définir une politique avant avec des gens pour la défendre.*

*VERONIQUE LE BOUCHET rappelle les principes de la parité et de la nécessité d'augmenter le nombre de femmes dans les instances fédérales.*

*AIME CORDOBA a toujours été pour le scrutin de liste. La composition de l'équipe ne doit pas être aléatoire. Le Président aura ceux qui défendent sa politique. Il faut que le minimum nécessaire soit représenté. A Vichy, ce que l'on appelle l'opposition aurait eu plus ou moins d'élus. Il ne faut pas limiter le nombre d'élus.*

*ROGER BONNIFAIT pense qu'il faut aussi couvrir les postes obligatoires et avoir des postes en adéquation avec les hommes (par exemple un Trésorier). Il est également très favorable au scrutin de liste.*

*DIDIER VAREECKE précise que le projet de la Fédération n'est pas celui du Comité Directeur mais celui d'une liste. A Vichy, on était en face de 3 hommes avec chacun un projet mais pas les hommes et les femmes pour le mettre en œuvre. Le scrutin de liste permettra d'y voir plus clair. Il faut penser que les votants sont des représentants de Clubs et non des Ligues. Il faut travailler sur les modalités de représentation des délégués. Il précise enfin qu'il est plus positif de voter POUR un projet que CONTRE des hommes.*

*ANNE TOURNIER-LASSERVE est contre la parité, elle estime que l'on a toujours fait une différence entre les hommes et les femmes et est contre cela, le scrutin de liste est une bonne chose. A Vichy, il y avait plus*

ou moins des listes avec ou sans projet. Cependant, une opposition fait avancer les choses. Ces listes doivent permettre un vrai débat avant. La liste qui va gagner devra reprendre ce qu'il y a de bon dans les autres listes.

EDOUARD ESKENAZI confirme qu'il y avait des listes à Vichy, mais le scrutin uninominal permettait de voter pour certaines personnes. Personnellement, il vote pour des personnes.

JEAN-PIERRE FOURNERY est heureux que le débat s'instaure un an après l'installation du nouveau Comité Directeur ; cependant, il recommande que les délégués soient vraiment mandatés par leur Club.

ANDRE GIRAUD souligne que la liste peut amener à voter pour des personnes non connues mais inscrites en connaissance de cause par le leader de la liste. Il évoque également le problème des délégués et de la transparence d'un scrutin de liste.

MICHEL MELET est plutôt pour mais pose une question périphérique. Le DTN pourrait-il être contre le projet ?

BERNARD AMSALEM dit immédiatement non, puisque c'est le Président qui désigne le DTN, en relation avec le Ministère. Quel que soit le mode de scrutin, le DTN est nommé par le Président. De plus, quel que soit le projet, le choix des personnes pour défendre le projet sera en direction des compétences.

MICHEL MARLE précise que ce qui l'intéresse lui aussi c'est le projet. « Mener à bien un projet » doit être notre mot-clef. Ensuite, il s'agit de proposer des femmes et des hommes compétents à même de mettre en œuvre ce projet. Le système actuel n'est pas du tout satisfaisant, les votes se faisant « à la tête du client », sans réflexion sur les enjeux de l'Athlétisme.

BERNARD AMSALEM demande si le Comité Directeur adopte le principe d'une modification des Statuts et du Règlement intérieur pour passer au scrutin de liste à la proportionnelle à un tour, à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale.

→ **Le Comité Directeur, par 24 voix POUR, 2 voix CONTRE et 11 abstentions, présentera donc la modification des Statuts et du Règlement Intérieur à l'occasion de l'Assemblée Générale du samedi 3 décembre 2005.**

#### ❖ Congrès de l'IAAF à Helsinki

ANNIE LAURENT rappelle qu'au cours du dernier Congrès de l'IAAF quelques décisions ont été prises :

- Dans les concours, le changement de l'ordre de passage des athlètes après le 5<sup>ème</sup> essai ne nous concerne pas.
- La nouvelle hauteur des haies pour les Juniors masculins (0,99m ou 1m) est à mettre en œuvre dès les Championnats Départementaux (novembre ou décembre) même si l'IAAF ne l'a prévu pour janvier 2006. DIDIER VAREECKE précise que c'est déjà adopté par l'UNSS.

#### ❖ Situation de la Ligue de Provence

Situation non prévue par les Statuts : au cours de la dernière Assemblée Générale de la Ligue de Provence, le Comité Directeur a démissionné. Une Ligue étant un organe déconcentré de la Fédération, celle-ci a désigné, à l'occasion du dernier Bureau Fédéral, un Administrateur Fédéral en la personne d'ANDRE GIRAUD. La prochaine Assemblée Générale électorale doit se tenir en janvier 2006.

→ **Le Comité Directeur confirme la nomination d'André Giraud comme Administrateur Fédéral.**

#### ❖ Agents Sportifs

GEORGES POCHON exprime les difficultés de la Commission pour suivre les dispositions de la loi qui sont orientées vers les Agents des Sports Collectifs. Après avoir assuré la formation, préparé et fait passer l'examen et corrigé ce dernier, elle propose de suspendre les résultats et d'interroger le Ministère sur les suites à donner.

→ **Le Comité Directeur accepte cette suspension des résultats.**

### **7.- INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL CHRISTIAN ROGGEMANS**

Deux points sont à examiner : le suivi budgétaire 2005 et le budget prévisionnel 2006.

#### ❖ Suivi budgétaire 2005

L'exercice est marqué par le fait que le budget n'a pas été révisé en raison de la nomination tardive de l'équipe technique. L'ajustement des dépenses n'a pas été fait, l'excédent des dépenses sur les recettes s'élèverait à près de 200 000 €.

On peut espérer au cours des 6 dernières semaines, une réduction de certaines opérations comme les Formations non terminées et la Professionnalisation non encore véritablement lancée.

Poste par poste, on trouve quelques différences comme les Championnats du Monde d'Helsinki.

A noter que le déficit est sensiblement égal à la diminution de la subvention du Ministère, passée de 4 000 000 € à 3 858 000 €. La trésorerie s'avère difficile.

#### ❖ Budget prévisionnel 2006

Avec la Loi Organique relative à la Loi de Finances (LOLF) 34 missions de l'État sont définies dont la mission « Sport » pour, en théorie, 1/34 du budget de l'État.

Les missions sont organisées en programmes et le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative en a défini 3. Le Programme Sport se décline en 4 actions :

- Développement du Sport de Haut niveau : 70% du programme Sport
- Sport pour tous : 20%
- Protection des Sportifs : 6%
- Promotion des Métiers du Sport : 6%

Le budget 2006 serait de 13 122 000 € compte tenu des manifestations exceptionnelles (Coupe d'Europe en Salle, Coupe d'Europe d'Epreuves Combinées). Les ajustements ont été effectués sur les recettes et non sur les dépenses. Pour les produits :

- Ministère : subvention de 4 000 000 €
- Partenariats privés : 2 000 000 € et 350 000 € (pour la Coupe d'Europe en Salle et le DécaNation)
- Licences : 3 200 000 €

Ces deux dernières années, nous avons une aide exceptionnelle « Paris 2003 », qui n'est pas reconduite.

Ce budget devra être révisé lors de l'Assemblée Générale Financière.

#### Interventions

*MICHEL LOURIE revient sur le projet de développement. Alors que les stages de Haut niveau sont maintenus, quelle solution est prévue pour dynamiser les nouvelles actions. Dans les actions Jeunes, qui est concerné ? Il s'agit des catégories inférieures aux cadets.*

*OLIVIER BELLOC reconnaît la difficulté et indique qu'un déplacement de certains centres d'intérêt devront être effectués, le cadrage budgétaire imposera, peut-être, de lâcher un peu sur les stages seniors au bénéfice du Haut niveau Jeunes.*

*ANDRE GIRAUD précise que des négociations sont en cours avec certaines Collectivités.*

*JEAN POCZOBUT estime que l'apport des Collectivités c'est bien, à condition que ce soit un plus par rapport au Ministère.*

*DANIEL ARCUSET pense que le point sensible est le chapitre « ressources ». On se doit de cibler les choix. La période est révolue de vouloir tout faire. Il est impératif d'évaluer le fonctionnement de la Fédération, des Ligues, des Comités, des Clubs. Il faut aussi évaluer les charges qui peuvent être diminuées, celles qui doivent être diminuées et celles qui ne peuvent pas être diminuées.*

*BERNARD AMSALEM rappelle que l'on ne peut pas tout faire, que nous sommes la seule Fédération à rembourser des frais de déplacement des Clubs aux Championnats de France.*

*ANNE TOURNIER-LASSERVE recommande la prudence vis-à-vis des Collectivités qui ont de nouvelles compétences avec la décentralisation.*

*BERNARD AMSALEM dit que c'est dans cet esprit que nous tentons de passer des conventions pluriannuelles.*

*CHRISTIAN ROGGEMANS revient sur la raréfaction de la ressource financière et insiste sur la devise : « un euro dépensé est un euro utile ».*

*BERNARD AMSALEM conclut en affirmant que nous allons d'avantage sensibiliser le Ministère, pour que le montant de la subvention ne continue pas à baisser. Il informe par ailleurs, concernant les ressources extérieures, qu'un contact est prévu avec Gaz de France et qu'avec quelques collectivités des finalisations de partenariat sont en cours.*

**→ Le Comité Directeur adopte le budget prévisionnel 2006 à l'unanimité.**

## **8.- INTERVENTION DU DIRECTEUR GENERAL JEAN GRACIA**

### **❖ Implantation des Championnats de France Elite 2006**

Deux excellentes candidatures sont parvenues à la FFA : celle de Nancy et celle de Reims. Un tableau est présenté avec un système comparatif sur les divers aspects de la candidature tels que la capacité en spectateurs, la qualité des installations (compétition, terrain d'échauffement, hospitalité VIP, village des partenaires et parkings), l'accueil des médias (tribune, zone mixte, salle de presse et télévision) et enfin les possibilités en hébergement, l'accessibilité et l'expérience des candidats.

Une évaluation faite par le Département Organisations confère 90 points à Nancy et 80 points à Reims.

Après un échange entre les membres du Comité Directeur un vote donne 23 voix à Nancy et 11 à Reims.

**→ Le Comité Directeur décide donc d'implanter les Championnats de France Elite à Nancy.**

### **❖ Pass' running**

JEAN GRACIA indique qu'il est envisagé de modifier le contenu de la carte afin que le médecin puisse y apposer sa signature et confirmer qu'il n'y a aucune contre indication à la pratique. Il sera donc possible d'adresser cette nouvelle carte dès réception du formulaire de demande de Pass' running et du montant correspondant. Le Titre de Participation ne sera valide que dès que le médecin aura apposé sa signature.

Compte tenu de l'approbation du Budget prévisionnel, il est confirmé que le prix du Pass' running demeure inchangé à 25 € (hors promotion).

### **❖ Gestion des étrangers**

En dehors des cas particuliers représentés par les réfugiés politiques, les apatrides, la Légion étrangère et les frontaliers (- de 30 km), le Service Adhérents a traité, à ce jour, 574 dossiers.

37 dossiers ont été rejetés dont 36 par la FFA et 1 par une Fédération étrangère.

### **❖ Organisations exceptionnelles en 2006**

Pour la Coupe d'Europe en Salle à Liévin il a été mis en place une promotion et des tarifs couplés avec le Meeting du Pas-de-Calais qui aura lieu le 3 mars 2006.

Pour la Coupe d'Europe d'Epreuves Combinées à Arles, une réunion de travail est prévue avec l'AEA le 10 décembre prochain à Tilburg.

### **❖ CoSMoS**

MICHEL MARLE rappelle que le CoSMoS est un groupement des employeurs liés à la Convention Collective Nationale du Sport. Cette Convention devrait s'appliquer à toutes les associations (Clubs, Comités Départementaux et Ligues) ayant un (ou des) employé(s). L'échéance n'est pas encore connue, cependant il semblerait qu'elle soit en vigueur à compter de début 2006.

Il présente aux membres du Comité Directeur le projet de création d'une section CoSMoS Athlétisme ayant pour objet notamment :

- de veiller à la défense des droits et des intérêts matériels et moraux de ses membres ;
- de participer à l'étude, à l'élaboration et à l'actualisation de la Convention Collective Nationale du Sport ;
- de former et d'informer les membres ;
- de représenter le CoSMoS vis-à-vis des Clubs, Comités Départementaux et Ligues.

Suite à la présentation du Règlement Particulier de la Section CoSMoS Athlétisme, quelques échanges ont lieu entre les membres du Comité Directeur.

**→ Le Comité Directeur approuve ce Règlement par 29 voix POUR, 1 voix CONTRE et 5 abstentions.**

### **❖ Calendrier des réunions du Comité Directeur**

Un calendrier 2006 des réunions (Secrétariat Fédéral, Bureau Fédéral, Comité Directeur et Assemblées Générales) est distribué en séance. A noter les 4 réunions du Comité Directeur prévues les :

- Samedi 21 janvier 2006
- Samedi 22 avril 2006
- Vendredi 21 et samedi 22 juillet 2006
- Samedi 18 novembre 2006

## ❖ SI-FFA module AFS

RAOUL RALL présente aux membres du Comité Directeur le projet AFS.

Au moment où la Direction Technique Nationale met la touche finale à son plan d'action 2005-2008, notre ambition est de permettre à la Fédération de disposer des outils nécessaires à la Gestion de ses **Acteurs** sportifs, de ses **Formations**, de ses **Stages** et sélections (AFS).

Le schéma directeur qui structure depuis 4 années toute notre action est organisé autour de trois pôles : la gestion des acteurs, la gestion de des structures et la gestion des événements. Il existe des relations entre acteurs et structures, comme la relation licence entre un Athlète (un acteur) et son Club (une structure).

Dans le cadre de la gestion des événements, il existe des participations d'acteurs à des événements (Athlète qui participe à une compétition).

Enfin, il existe des implications de structures dans des événements, par exemple lorsqu'un Club ou un Comité départemental est impliqué dans l'organisation d'une Compétition.

Pour mettre en œuvre ce projet il va falloir s'appuyer sur :

- Le « Projet Licence » qui a été la première pierre dans la construction du Système d'Information qui a été baptisé SI-FFA (Système d'Information de la FFA).
- Le « Projet DEO » qui a consisté à compléter l'ensemble des connaissances les acteurs en précisant :
  - d'une part les qualifications détenues par certains acteurs (**Dirigeants**, **Entraîneurs** ou **Officiel**)
  - d'autre part en recensant les récompenses et médailles des plus méritants.

Mais également, identifier les mandats et missions d'un Président au sein d'un Club, d'un Trésorier au sein d'un Comité départemental, d'un Secrétaire Général au sein d'une Ligue ou encore d'un Entraîneur au sein d'un Club, d'un membre d'une Équipe Technique régionale etc... Toutes ses fonctions, pouvant être réparties au sein de Commissions, qu'elles soient nationales, régionales ou départementales, qu'elles soient au service des Dirigeants, des Entraîneurs ou des Officiels.

- Le « Projet Perf » dont l'objectif a été de collecter, fiabiliser et diffuser tant en interne qu'en externe sur le site Web grand public de la FFA, l'ensemble des performances des athlètes en les regroupant au sein d'événements de type « Compétition » pour constituer une Base de données unique et mutualisée des performances.

Ce nouveau « Projet AFS » va permettre d'assurer la gestion des athlètes, des formations, des stages et des compétitions (ne comprenant pas la partie animation de la compétition).

En ce qui concerne la gestion des athlètes, il sera possible :

- de collecter des informations concernant la **morphologie** de l'athlète (taille, poids, pointure etc...) qui permettront ensuite de gérer les besoins en équipements ;
- de mieux connaître également l'équipe d'encadrement, notamment son ou ses **entraîneurs** ;
- de suivre les différentes listes : **ministérielles**, **fédérales** ou **autres niveaux** (régionales, départementales, ou même au niveau Club).

Toutes ces informations ayant pour objectif d'assurer :

- Le suivi sportif de l'athlète ;
- Le suivi médical de l'athlète mettant en œuvre le lien avec les structures médicales (les différents plateaux techniques médicaux, les équipes médicales régionales ou en Pôle) ;
- Le suivi des actions socioprofessionnelles reliant l'ensemble des partenaires de ce secteur au sein d'un réseau socio-pro.
- Le suivi biographique des athlètes, tel qu'il existe aujourd'hui sur le site Web grand public de la FFA. Il pourra être décliné au niveau des sites Web régionaux, départementaux et des Clubs et ainsi contribuer à la dynamique de communication que ces structures voudront bien mettre en œuvre quant à l'affichage des performances de leurs athlètes suivis.

Enfin, dans le champ de cette étude, il faut souligner la volumétrie actuelle importante du nombre d'athlètes suivis ici ou là, des listes sur lesquelles ils sont mémorisés et le formidable défi que représente ce projet pour permettre la mutualisation de ces données au sein du Système d'Information de la FFA.

Dans le cadre de ce projet, le groupe de travail s'est donné les objectifs de :

- se doter d'outils capables d'améliorer le partage de l'information (mutualisation des données)
- diminuer les tâches à faible valeur ajoutée et d'optimiser les coûts
- permettre une capitalisation du savoir-faire et un partage de la connaissance
- d'ajouter un certain nombre d'outils complémentaires

**La mise en œuvre de ce projet** a été découpée en deux lots : le 1<sup>er</sup> lot qui concerne la partie référentielle dont la mise en œuvre est planifiée en novembre et le 2<sup>ème</sup> lot qui sera livré pour avril 2006.

Le groupe de travail escompte un certain nombre d'avantages qui ont été regroupés en 3 familles :

- **En terme de gain en Performances et Qualité**
  - Gain de temps et optimisation des ressources ;
  - Diminution des frais ;
  - Qualité accrue de la visibilité des projets et des bilans ;
  - Mise en place d'un processus de progrès par notre capacité de s'adapter, d'anticiper et de disposer d'outils d'aide à la décision ;
  - Diminution des risques et des litiges.
- **En terme d'avantages sur le Management de la Connaissance**
  - Développement d'une culture d'entreprise
  - Mutualisation horizontale et verticale de la connaissance,
  - Amélioration de la communication et meilleure circulation de l'information
  - Partage de l'expérience par mutualisation, capitalisation et héritage culturel
- **En terme d'évolution des Métiers**
  - Clarification des rôles et des objectifs
  - Évolution des fonctions et du travail en équipe
  - Développement des compétences individuelles
  - Évolution vers une plus importante professionnalisation

Enfin, pour relever ensemble ce formidable challenge, nous avons besoin de tous les acteurs du monde fédéral : tant dans leur volonté d'évolution que dans la nécessité d'accompagner ces évolutions en termes de formations, que nous souhaitons ciblées, adaptées et menées sur la durée. Enfin, par une implication de tous, à tous les niveaux de structures.

## **9.- QUESTIONS DIVERSES**

*JEAN-CLAUDE AVRIL demande si la mixité prévue pour les Interclubs ne pourrait pas être étendue aux Interclubs Minimes-Cadets et Juniors-Espoirs.*

*BERNARD AMSALEM pense que c'est prématuré et qu'il faut attendre les conséquences sur les Interclubs Elite.*

*SANDRA LAMRANI aimerait que les implantations choisies pour les Championnats de France Elite proposent des tribunes ou un espace réservé aux Athlètes.*

*La décision d'inviter les Entraîneurs personnels lors des grands événements est applaudie, mais quelle prise en charge ?*

*FRANÇOIS JUILLARD souhaite qu'une analyse soit faite sur le changement de début de saison et sur la date de changement de catégorie.*

Séance levée à 17h10

**Prochaine réunion : samedi 21 janvier 2006**